

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ADESIONE À L'ASSOCIU NAZIUNALE DI I POLI
TERRITORIALI È DI I PAESI ANPP TERRITORII DI
PRUGETTU**

**ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES PÔLES
TERRITORIAUX ET DES PAYS ANPP TERRITOIRES DE
PROJET**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de proposer l'adhésion de la Collectivité de Corse à l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays ANPP Territoires de Projet touchant au champ d'action de l'accompagnement des projets portés par les élus des territoires.

La Collectivité de Corse souhaite en effet apporter son soutien aux actions de développement portées dans l'île. A ce titre, elle souhaite avoir une action facilitante et construit la démarche Paes'Idei qui a pour objectif de mettre en place des actions et outils relais vers les ressources en matière d'ingénierie.

À cet effet, la démarche de la Collectivité de Corse a vocation à s'appuyer sur un réseau d'acteurs au plan local et également sur des acteurs de portée nationale au fait des problématiques rencontrées par les territoires dans le cadre de leurs projets de développement. Elle souhaite ainsi intégrer une démarche dynamique qui lui permet de partager, relayer, informer et échanger sur les questions qui préoccupent ses territoires.

L'Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays ANPP Territoires de Projet a été créée en 1997, et s'est donnée pour missions la représentation volontariste auprès des instances parlementaires nationales et européennes sur différents sujets.

Attentive aux enjeux des territoires de projet, elle agit, par exemple, pour la reconnaissance d'une démarche de développement local ou encore, accompagnée par 12 000 élus, tendre à la mise en place du 1 % Ingénierie Développement qui a amené l'État à proposer le dispositif Villages de France (100 chargés d'ingénierie, soit 1 par Département).

Une mission d'animation de réseau est également proposée et complétée par de la veille documentaire et juridique ou encore des webinaires, rencontres dans les territoires.

De la même façon que d'autres régions ont pu le faire sur des sujets comme l'assemblée des territoires pour l'Occitanie, l'Agenda 21 pour la Bretagne, ou encore la transition écologique pour la Bourgogne-Franche-Comté, la présente adhésion permettra à la Collectivité de Corse de saisir l'Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays ANPP Territoires de Projet de sujets qu'elle souhaite travailler.

La répartition des crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette adhésion est détaillée ainsi qu'il suit :

Programme 3132
Section Fonctionnement :

MONTANT DISPONIBLE	240 183 €
MONTANT TOTAL AFFECTÉ.....	1 159 €
DISPONIBLE À NOUVEAU.....	239 024 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.